

**FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC**

**TRANSFERTS FÉDÉRAUX EN
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

**27^e Congrès ordinaire
95^e Conseil d'administration ordinaire
21, 22 et 23 Octobre 2005
St-Félicien**

Fédération étudiante collégiale du Québec

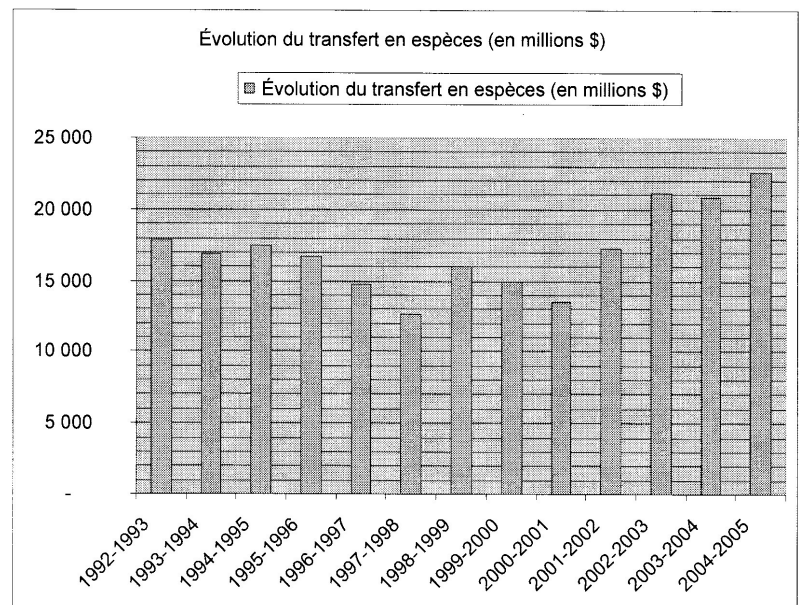
Mise en contexte

Lorsque l'on parle de financement des études postsecondaires, il y a plusieurs variables qui entrent en ligne de compte autres que le financement provenant du Gouvernement du Québec. Les deux principales sources du financement sont les frais de scolarité et le financement provenant du gouvernement provincial. Ce qu'il faut garder en tête, c'est que le gouvernement fédéral contribue également au financement de l'éducation postsecondaire, qui est une compétence provinciale, par deux canaux différents : les transferts dédiés et par le financement direct de certains programmes, comme la recherche.

Plusieurs champs d'intervention des provinces sont ainsi bonifiés par le fédéral. Prenons le cas de l'aide financière aux études du Québec, qui est l'un des programmes de prêts et bourses les plus efficaces au Canada. Pour le reste du Canada, c'est uniquement le programme canadien de prêts aux étudiants qui est à l'œuvre. Chaque fois que le fédéral crée un programme, si la province a un programme plus efficace, elle peut choisir de prendre l'argent pour l'affecter elle-même à ses programmes. C'est entre autres ce qui permet à notre système provincial d'AFE de marcher si bien car une bonne partie du financement de l'AFE vient du fédéral.

Parfois intégré avec la santé ou ayant son enveloppe seul, le mode de transfert en éducation postsecondaire a été modifié plusieurs fois à travers le temps pour permettre au gouvernement fédéral de plus s'immiscer dans les compétences provinciales en choisissant ainsi quelle partie exacte des transferts irait dans un domaine ou un autre. En 2004-2005, c'est par le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) que le fédéral a transféré de l'argent aux provinces pour financer les programmes dits sociaux ainsi que l'éducation postsecondaire. Entre 1994-1998, pendant la période de restriction budgétaire, le transfert en espèces dans l'éducation postsecondaire est passé de 17,5 à 12,6 milliards \$ pour ensuite remonter à 22,5 milliards \$ en 2004-2005.

Graphique 1 : Évolution du transfert en espèces provenant du gouvernement fédéral¹⁷

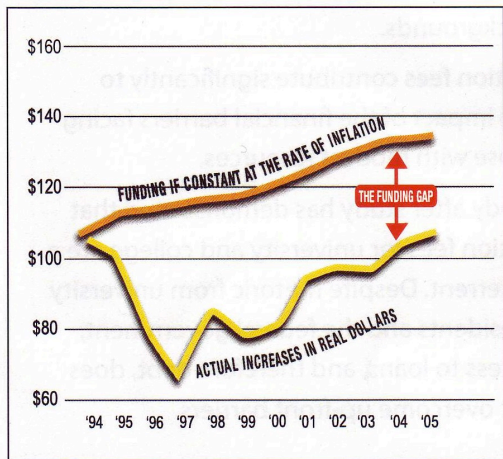


La problématique

À première vue il semble que la situation soit revenue dans l'ordre en ce qui concerne le financement post-secondaire. Pourtant, quand nous prenons en compte quelques facteurs, il manque 4 milliards \$ dans le TCPS. Pour rétablir le financement à la hauteur de ce qu'il était avant, il faut prendre en compte les trois facteurs suivants : 1) l'argent coupé 2) l'inflation et 3) l'augmentation de l'effectif étudiant depuis 1992.

Lorsque les coupures drastiques ont été faites dans le début des années 90, il y a eu deux réactions différentes dans les provinces. Au Québec, étant donné le gel des frais de scolarité, le gouvernement a décidé de couper dans le financement des institutions d'enseignement post-secondaire. Dans le reste du Canada, le choix qui a été fait fut d'augmenter les frais de scolarité pour pallier le sous-financement. Toutes ces restrictions budgétaires ont été mises en place autant par le fédéral que par le provincial lors de l'objectif « déficit zéro ». Aujourd'hui, le réseau des cégeps est sous-financé de 245 millions \$, plus les investissements dont le réseau a grand besoin.

Figure 2 - Per Capita Transfers for Post-Secondary Education, 1994–2005



Le Conseil de la Fédération

Réunis à Banff, les 10-11-12 août, les gouvernements des provinces et des territoires se sont entendus sur trois positions communes, toutes favorables à l'éducation postsecondaire. La première est de faire travailler de concert les ministres des finances et de l'éducation de chacune des provinces afin de fournir une analyse plus pointue de l'étendue des besoins et du manque à gagner au niveau des transferts fédéraux. La deuxième fut de demander qu'une rencontre fédérale-provinciale ait lieu sur le thème spécifique du financement fédéral en éducation postsecondaire, à la manière de celle sur la santé l'an dernier. La dernière position du Conseil de la fédération fut de convenir d'un montant minimal et immédiat pour l'augmentation des transferts fédéraux ; 2,2 milliards, ce qui correspond au montant en dollars fixes pour ramener le financement au niveau de 1994.

Pour la récupération des transferts, le Conseil veut suivre plusieurs étapes. La première étape est donc d'augmenter les transferts de 2,2G\$ et de par la suite rétablir le financement fédéral à 25% des dépenses globales de chacune des provinces en éducation postsecondaire, ce qui donne un réinvestissement total d'environ 4 G\$.

Forums sur l'éducation postsecondaire

En plus de demander le retour à un mode financement à la hauteur des besoins, les Premiers ministres ont demandé la tenue d'un forum pancanadien sur l'éducation postsecondaire. Ce forum aurait pour but de montrer la force de l'éducation postsecondaire au Canada, mais aussi d'en démontrer le manque de financement. Dernièrement, lors d'une rencontre des ministres de l'Éducation, de l'Emploi et des Finances, il a été convenu de créer un forum dans chaque province, en plus d'un forum national sur la question de l'éducation postsecondaire qui se déroulera vers la fin de janvier. Ces forums regrouperont des professeurs, des regroupements d'étudiantes et d'étudiants, des gestionnaires, des syndicats et différents acteurs du milieu de l'emploi. Le rôle de l'Exécutif de la FECQ et des associations étudiantes membres dans ces forums sera premièrement d'être présents à tout moment opportun, mais aussi apporter la spécificité des cégeps dans le reste du Canada et d'en représenter les étudiantes et les étudiants.

Pour l'instant le fonctionnement reste encore à déterminer tandis que la liste d'invité-e-s est encore en cours d'écriture.

Le Mouvement étudiant :FCEE, FECQ et FEUQ

La FCEE est une de nos alliés principaux dans cette campagne. Cette fédération représente plus de 450 000 étudiantes et étudiants à travers le Canada, principalement sur des campus universitaires. La dynamique du mouvement étudiant canadien est très différente de celui qu'on peut retrouver au Québec. La FCEE est beaucoup moins axée sur la mobilisation, mais l'est plus sur le lobby et les actions à impact moyen. Pour plus d'informations : <http://www.cfs-fcee.ca/>

Au niveau de la FEUQ, c'est l'un de leurs dossiers prioritaires, au même niveau que la Stratégie d'action jeunesse. Comme nous, les universitaires ont réussi à développer des contacts avec la sphère fédérale. Donc, la campagne sera menée de front par la FECQ, la FEUQ et la FCEE. Quant à l'ASSÉ, elle s'est positionnée pour les transferts fédéraux, mais aucune action conjointe n'est envisageable pour l'instant, ses énergies étant consacrées à d'autres dossiers.

À l'heure actuelle

Depuis le début de l'année scolaire, des sorties médiatiques, des actions et des représentations politiques ont été effectuées dans le cadre de cette campagne. L'une des actions posées qui a eu le plus d'impact, pour l'instant, fut l'action pendant le congrès des jeunes libéraux à Trois-Rivières. La présence de M.Martin a été confirmée deux semaines plus tôt, la FECQ et la FEUQ ont alors organisé une action de sensibilisation envers les jeunes libéraux qui étaient à l'intérieur. L'exécutif a réussi à obtenir une rencontre avec le Premier ministre (plus de détails seront donnés pendant la commission).

Étant donné que la FECQ a des positions (Bloc G sur le financement et CASP 88¹) concernant le déséquilibre fiscal et que, si jamais les transferts étaient augmentés de 4 G\$ à travers le Canada, 1G\$ reviendrait au Québec et 400 M\$ iraient directement aux cégeps. L'Exécutif a pris les devants pour participer conjointement à cette campagne avec la FEUQ et la Fédération Canadienne des Étudiantes et des Étudiants.

Une mention particulière est apportée concernant une lettre ouverte publiée dans plusieurs quotidiens au début du mois d'octobre. Cette lettre signée à la fois par la Fédération des Cégeps et quelques syndicats, a aussi été signée par la FECQ pour ne pas faire oublier aux gens que les cégeps font partie de l'enseignement supérieur et que de ce fait, elle doit recevoir sa juste part des transferts, soit 40%. Une autre lettre est en cours d'écriture par la Coalition-cégeps.

La prochaine manche

Ce dossier risque d'être ponctué de plusieurs facteurs prévisibles et imprévisibles en même temps. Le gouvernement fédéral actuellement minoritaire et les élections prochaines au fédéral

¹ Que la FECQ prône un réinvestissement dans la TCSPS à la juste valeur des besoins du Québec en matière de santé, services sociaux et éducation

viendront changer la dynamique de la campagne que nous mènerons. Pour ce qui est de la suite, quelques moyens de pression ont été organisés pour commencer à mettre un peu plus de pression sur M.Martin. Déjà des posters ont été conçus pour distribuer dans tous les cégeps et s'il y a approbation du congrès, des cartes postales et des pétitions pourront commencer à circuler dans les cégeps. Nous devons d'abord conscientiser les étudiantes et les étudiants des impacts majeurs positifs d'une hausse des transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire, pour que le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants soient au courant du dossier, des enjeux et des actions qui seront à entreprendre. C'est la première étape. Le rôle des associations étudiantes sera très important dans cette campagne. Si la Fédération décide d'en faire un dossier prioritaire, il y aura un travail minimum à effectuer sur les campus avant le prochain congrès avec les outils de mobilisation fournis.